



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Préfecture de la Loire-Atlantique
Direction de la Coordination
et du Management de l'Action Publique
Bureau des Procédures d'Utilité Publique
Affaire suivie par Marie-Odile MARCHAND
☎ 02.40.41.47.71
☎ 02.40.41.47.50
maric-odile.marchand@loire-atlantique.gouv.fr

Nantes, le 28 septembre 2010,

**Information sur l'existence d'un avis tacite
de l'autorité environnementale**

Nom du pétitionnaire : SICA SA des Naisseurs de La Mée, dont le siège social est situé au lieu dit « Les Courtes » à JANS.

Nature et adresse du projet : extension d'un élevage porcin exploité au lieu dit « Les Courtes » à JANS, en portant sa capacité totale à 3724 animaux équivalents porcs.

L'autorité environnementale a accusé réception du présent dossier, qu'elle a reçu complet et régulier le 27 juillet 2010.

Depuis le **27 septembre 2010**, en application de l'article R. 122-13-1 du code de l'environnement et en l'absence d'observation de la part de l'autorité environnementale, son avis est réputé favorable.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification au pétitionnaire,
- d'une consignation au dossier soumis à l'enquête publique,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Le **PREFET**
pour le préfet
la directrice de la coordination
et du management de l'action publique

Thérèse LEBASTARD

NB : cet avis ne préjuge en rien de la décision qui sera prise par le Préfet sur ce dossier suite à son instruction et après examen par le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologique (CODERST).